

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

**Crédits et masse monétaire :** la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) a poursuivi au T4 sa tendance au ralentissement, à +9,8 % (g.a.) fin décembre principalement en raison de la diminution du shadow banking ; la croissance des émissions obligataires des gouvernements locaux augmente de 32,6%, la croissance de M2 augmente légèrement à +8,2% (g.a.)

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

**Politique monétaire :** suite à la conférence de travail pour 2019, la PBoC réaffirme que la politique monétaire ne sera « neither too light nor too loose », qu'elle renforcera les mesures de soutien vers l'économie réelle, et en particulier vers les petites et micro entreprises, qu'elle poursuivra la lutte contre les risques financiers et promet des nouvelles mesures d'ouverture du secteur financier

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

**Ouverture financière :** la SAFE double le quota QFII

**Banques :** le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) augmente le ratio de créances douteuses (NPL) toléré pour les prêts aux PME et prêts du secteur agricole effectués par les banques rurales

**Banques :** Bank of China deviendra la première banque chinoise à émettre des obligations perpétuelles pour un montant de 40Mds RMB (5,8Mds USD)

**Marché financier :** le marché chinois de la titrisation a augmenté de 36% à 2010 Mds RMB en 2018, principalement tiré par l'émission de titres adossés à des créances (ABS) par les institutions financières, les émissions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles augmentent de 240 %

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

**Guerre commerciale :** confirmation de la visite de Liu He à Washington les 30 et 31 janvier pour de nouvelles négociations US-Chine

**Commerce extérieur :** diminution des échanges commerciaux en décembre ; publication des chiffres annuels

**IDE:** publication par le ministère du Commerce des chiffres préliminaires des IDE entrants et sortants

**Investissements sortants:** analyses de Rhodium et de Baker McKenzie sur les investissements chinois aux États-Unis en Europe en 2018

**Investissements sortants:** publication d'un guide pour encourager la conformité des activités des entreprises chinoises à l'étranger

**Investissements sortants:** la CASS publie un rapport sur l'évaluation des risques d'investissements des principaux pays pour la Chine

**Politique commerciale:** le ministre du Commerce Zhong Shan présente les objectifs et priorités du MofCom pour l'année 2019

**Relations US-Chine:** introduction d'une proposition de loi bipartisane au Congrès américain visant Huawei et ZTE

**Relations UE-Chine:** propos de la commissaire européenne à la Concurrence sur la Chine

**Relations Chine-Australie:** renforcement en cours du dispositif australien de filtrage des investissements



**Défense commerciale:** imposition par l'Union européenne de mesures anti-dumping et antisubventions définitives à l'importation de bicyclettes électriques chinoises

## **INDUSTRIE ET NUMERIQUE** ([ici](#))

**TIC :** enquête criminelle américaine sur Huawei

**TIC :** méfiance grandissante vis à vis de Huawei à Taiwan, en Pologne et en Allemagne

## **DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS** ([ici](#))

**Développement durable :** le développement vert a le vent en poupe à Xiong'an

**Développement durable :** séminaire de haut niveau sino-finlandais sur les changements climatiques et la qualité de l'air à Pékin le 14 janvier

**Energie:** nouveau record d'importations chinoises de gaz naturel en 2018

**Transports:** publication d'une directive pour l'établissement et la construction des hubs logistiques nationaux

## **HONG KONG ET MACAO** ([ici](#))

**Finance :** accord de reconnaissance des fonds conclu entre Hong Kong et le Luxembourg

**Economie :** le chômage se maintient à un niveau bas

**Commerce extérieur :** Hong Kong enregistre une baisse de ses exportations de biens de 0,8% en novembre 2018 (à 46,4 Mds USD) mais une hausse de ses importations de +0,5% (à 52,1 Mds USD)



## CONJONCTURE

**Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) a poursuivi au T4 sa tendance au ralentissement, à +9,8 % (g.a.) fin décembre principalement en raison de la diminution du *shadow banking* ; la croissance des émissions obligataires des gouvernements locaux augmente de 32,6%, la croissance de M2 augmente légèrement à +8,2% (g.a.)**

La croissance de l'agrégat officiel de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« *Total social financing* », TSF) a diminué en décembre, à +9,8% (g.a.), contre +9,9% en novembre. Il s'agit d'une poursuite du ralentissement conduisant à la plus faible croissance depuis 2016 (début de la série).

Dans le détail, la bonne tenue des crédits bancaires, +13,5% en décembre contre +13,1% en novembre n'a pas compensé la poursuite du ralentissement des financements via le système bancaire parallèle (ou *shadow banking*). Le stock de financement *shadow banking* s'est contracté de -10,9% fin décembre (g.a.) contre -9% fin novembre (g.a.) et contre +9,9% début 2018. Les prêts intermédiés entre entreprises non-financières (*entrusted loans*) et les prêts des sociétés de fiducie (*trust loans*) ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, période à laquelle ces canaux de financement non-bancaires ont été intégrés aux priorités de la politique de renforcement du cadre réglementaire conduite par les autorités depuis début 2017. Pour rappel, le TSF ne capte pas l'ensemble des activités du « *shadow banking* », et en particulier n'inclut pas une partie importante des « *wealth management products* », contre lesquels les autorités mènent une politique de renforcement de la supervision depuis fin 2016. La croissance des émissions obligataires des gouvernements locaux (*special purpose bonds*) augmente de 32,6%, pour s'inscrire à 7 300 Mds RMB fin décembre.

La croissance des dépôts bancaires augmente à +7,8% en décembre (g.a.) contre +7,3% en novembre. Les administrations ont notamment réduit leur épargne bancaire, alors que l'épargne des ménages et des institutions financières non-bancaires a continué à croître à un rythme soutenu.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 a de nouveau augmenté en décembre après trois mois de baisse, à +8,9% (g.a.) contre +8,6% fin novembre. L'agrégat M2, qui se compose de la monnaie en circulation et des dépôts à vue des entreprises et des ménages, était jusqu'à cette année un objectif intermédiaire de la politique monétaire chinoise, avec une cible de croissance fixée à +12% pour 2017.

Pour mémoire, la Banque centrale chinoise (PBoC) a revu deux fois sa méthode de calcul du TSF en 2018. En juillet, elle a ajouté deux nouvelles composantes : les titres adossés à des actifs d'institutions financières dépositaires (*asset-backed securities of depository financial institutions*) et les annulations de prêt (*loan write-off*). En septembre, elle a ajouté les obligations spéciales des gouvernements locaux (*special purpose bonds*) compte tenu de l'accélération du calendrier d'émission d'obligations spéciales des gouvernements locaux, entraînant un « effet de remplacement visible des emprunts bancaires et des obligations de sociétés ».

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## ECONOMIE GENERALE

**Politique monétaire : suite à la conférence de travail pour 2019, la PBoC réaffirme que la politique monétaire ne sera « *neither too light nor too loose* », qu'elle renforcera les mesures de soutien vers l'économie réelle, et en particulier vers les petites et micro entreprises, qu'elle poursuivra la lutte contre les risques financiers et promet des nouvelles mesures d'ouverture du secteur financier**

La PBoC a publié le 15 janvier son rapport sur la conférence de travail pour 2019 tenue du 3 au 4 janvier. En accord avec la « pensée de Xi Jinping sur le socialisme à caractéristiques chinoises pour une nouvelle ère », la conférence a « étudié et implémenté les lignes directrices du 19<sup>ème</sup> Congrès du Parti communiste et de la conférence centrale du travail sur l'économie », « examiné le travail de 2018, analysé la situation économique et financière actuelle et pris des dispositions concernant les tâches principales », réparties en 9 points, pour 2019.

La PBoC souligne tout d'abord que la politique monétaire ne sera « *neither too tight nor too loose* », et qu'en ce sens elle « attachera plus d'importance à l'ajustement contra cyclique » en vue de maintenir une liquidité « raisonnablement appropriée » et des taux d'intérêt du marché à un niveau raisonnablement stable. En outre, elle souligne que la communication et coordination en termes de politique monétaire seront améliorées pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme de transmission. La PBoC promet également d'améliorer « le cadre réglementaire défini par les deux piliers » (politique monétaire et politique macro prudentielle). Par ailleurs, des mesures seront prises pour progresser « prudemment » vers l'unification « des taux d'intérêt à deux vitesses » (*dual track interest rates*) et la réforme du taux de change (*exchange rate marketization*) sera approfondie. En outre, le taux de change du RMB « devrait rester pratiquement stable à un niveau d'équilibre raisonnable ».

Deuxièmement, la PBoC promet des nouvelles mesures de soutien de « l'économie réelle », principalement pour les entreprises du secteur privé et les petites et micro entreprises. Dans le détail, la Banque centrale souligne l'importance de promouvoir des mesures de soutien des financements par obligations et par fonds propres pour les entreprises privées et encouragera les collectivités locales à créer des fonds de soutien pour l'accès au financement pour les entreprises privées.

Troisièmement, la PBoC annonce qu'elle poursuivra « le plan d'action » sur la prévention des risques financiers, la stabilisation du levier d'endettement et la lutte contre le *shadow banking*. En outre, elle souligne qu'elle introduira des mesures réglementaires concernant les compagnies financières holdings.

La Banque centrale chinoise déclare également vouloir « avancer dans l'internationalisation du RMB », poursuivre l'ouverture du secteur financier (« les mesures déjà annoncées seront implémentées aussi vite que possible et des nouvelles mesures d'ouverture seront introduites les unes après les autres »), promouvoir « le développement innovant des marchés financiers et la réforme des institutions financières » (dont les investissements étrangers sur le marché obligataire chinois).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## BANQUE ET FINANCE

### Ouverture financière : la SAFE double le quota QFII

Le régulateur des flux transfrontaliers et des opérations de change (State Administration of Foreign Exchange, SAFE) a annoncé le 14 janvier avoir doublé le quota des « investissements en titres mobiliers des investisseurs institutionnels qualifiés » en devises (programme QFII). Ce programme constitue, avec le programme RQFII, le principal canal d'accès des investisseurs étrangers aux actifs financiers de Chine continentale. Le quota du programme passe ainsi à 300 Mds USD contre 150 Mds USD auparavant, en vue de « répondre aux besoins des investisseurs étrangers d'accroître leurs investissements sur le marché chinois des capitaux » et surtout faciliter le financement du déficit courant. Cette augmentation est la première depuis juillet 2013 quand le plafond avait été relevé de 80 Mds USD à 150 Mds USD.

Fin novembre 2018, 286 institutions étrangères ont reçu des quotas s'élevant à 100,56Mds USD dans le cadre du programme QFII de la Chine par la State Administration of Foreign Exchange (SAFE), soit une hausse de 30M USD par rapport à fin octobre (100,26Mds USD au total). En juin, les autorités avaient assoupli les contraintes de deux programmes et notamment aboli le plafond mensuel de 20% des rapatriements de capitaux depuis la Chine continentale sur les QFII.

Pour mémoire, les programmes QFII et RQFII ont été lancés respectivement en 2002 et 2011. A noter que les investisseurs qualifiés ne peuvent pas détenir en cumulé plus de 10% d'une société cotée et sont restreints dans le champ de leurs investissements (quoique le champ soit légèrement plus large que celui des « connects »). Les quotas sont attribués individuellement aux institutions financières qui doivent soumettre une demande à la CSRC puis à la SAFE.

Cette annonce s'inscrit dans une dynamique générale de reprise de la politique d'ouverture « ordonnée » du secteur et des marchés financiers chinois.

### Banques : le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) augmente le ratio de créances douteuses (NPL) toléré pour les prêts aux PME et prêts du secteur agricole effectués par les banques rurales

Le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) a publié le 14 janvier de nouvelles mesures concernant l'augmentation du ratio des créances douteuses pour les banques commerciales rurales. Pour les prêts au secteur agricole, le ratio de créances douteuses pourra atteindre « au moins 5% ». Pour les prêts aux PME le ratio de créances douteuses toléré pourra être supérieur de 3 points de pourcentage au ratio des créances douteuses de la banque (le secteur bancaire affichait un taux moyen de créances douteuses de 1,89% en 2018, contre 1,70% un an auparavant).

Ces nouvelles mesures devraient permettre de : i) consolider le positionnement des banques commerciales rurales comme prêteur principal pour les PME et le secteur agricole ii) construire un système d'institutions financières différencié iii) mieux surveiller et contrôler les risques financiers. Les banques doivent également augmenter progressivement les prêts aux exploitations agricoles et aux petites entreprises jusqu'à ce que ces prêts représentent au moins 80% de leur encours total.

Fin septembre 2018, la Chine comptait 1436 banques commerciales rurales pour un montant total d'actifs de 23 000 Mds RMB (3 400 Mds USD), soit 10% des actifs totaux des banques en Chine. Les crédits destinés au secteur agricole et aux PME par les banques commerciales rurales représentent environ 50% - 60% de leurs crédits accordés. Les contributions des banques commerciales rurales au financement du secteur agricole et des PME ont atteint 22% et 21% respectivement au niveau national, jouant ainsi un rôle important notamment sous l'objectif « financement orienté vers les PME et le développement économique des zones rurales » du gouvernement chinois.

### **Banques : Bank of China deviendra la première banque chinoise à émettre des obligations perpétuelles pour un montant de 40Mds RMB (5,8Mds USD)**

Bank of China deviendra la première banque chinoise à émettre des obligations perpétuelles - obligations sans maturité fixe et qui peuvent verser des intérêts à perpétuité — en vue d'une recapitalisation. Ces obligations perpétuelles, d'un montant total de 40 Mds RMB (5,8 Mds USD) seraient émises fin janvier, avec un coupon allant de 4,5% à 5,2%. La banque aura le droit de racheter les obligations après cinq ans, selon un échéancier approuvé par le conseil d'administration.

L'émission des obligations perpétuelles aurait pour objectif de satisfaire aux nouvelles normes internationales en matière de Total loss-absorbing capacity (TLAC) d'ici 2025. En effet, la Bank of China figure sur la liste des banques « d'importance systémique mondiale » (G-SIB) désignées par le FSB. Elle avait annoncé en avril son intention d'émettre jusqu'à 40 Mds RMB d'obligations perpétuelles d'ici à fin 2020 afin de reconstituer les fonds propres Tier 1.

Au T3 2018, les ratios de fonds propres de Industrial and Commercial Bank of China, China Construction Bank, Agricultural Bank of China et Bank of China étaient de respectivement 14,8%, 16,2%, 14,9% et 14,2%, encore loin des objectifs réglementaires du TLAC.

Pour mémoire, depuis le début de la campagne contre le désendettement et d'assainissement du secteur financier, les banques subissent une pression croissante pour répondre aux exigences d'adéquation des fonds propres, les nouvelles règles sur le shadow banking demandant de mettre davantage de capital de côté afin de couvrir leurs actifs hors-bilan. En outre, elles ont utilisé beaucoup de capital pour céder leurs créances douteuses. Pour mémoire, les autorités ont confirmé le 6 mars l'existence d'une nouvelle réglementation bancaire favorable à la reconnaissance et au traitement des prêts non-performants. En 2018, les banques ont augmenté leurs capitaux de 466 Mds RMB au moyen, en autres, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, et d'obligations convertibles.

### **Marché financier : le marché chinois de la titrisation a augmenté de 36% à 2010 Mds RMB en 2018, principalement tiré par l'émission de titres adossés à des créances (ABS) par les institutions financières, les émissions de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles augmentent de 240 %**

Selon le « Rapport annuel sur le développement du marché des titres adossés à des actifs », publié le 16 janvier par la China Central Depository & Clearing (CCDC), la chambre de compensation d'Etat, les émissions de titres adossés à des actifs (Asset back securities, ABS) ont atteint 2 010 Mds RMB en 2018, soit une augmentation de 36%. Les ABS émis par des entreprises non-financières représentent 47% des ABS totaux avec une croissance de + 15% en 2018, beaucoup moins élevée qu'en 2017 (70%). En revanche, les titres adossés à des créances émises par les institutions financières, représentant

également 47% des ABS totaux, ont enregistré une croissance de 56%, s'expliquant principalement par l'explosion des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (Residential Mortgage-backed security, RMBS).

La croissance des RMBS émis (qui représentent 63% des titres adossés à des créances, pour un montant total de 584 Mds RMB) a été de plus de 240 % en 2018. L'explosion des RMBS est principalement due à la demande croissante des prêts au logement. En outre, les RMBS sont considérés comme une option d'investissement à risque faible. Selon le rapport, le taux de défaut des RMBS a été inférieur à 1% en 2018.

La majorité des ABS émis en 2018 est notée « investment grade » par les agences de notation chinoises. 88% des ABS émis par les institutions financières et 89% des ABS émis par les entreprises non-financières ont une note supérieure à « AA ». Par ailleurs, la liquidité du marché de la titrisation s'est renforcée en 2018 selon la CCDC.

### **Marché obligataire : l'émission d'obligations en Chine a enregistré une croissance de 10,4 % en 2018**

Selon le « Rapport annuel sur le marché des obligations » publié le 17 janvier par la China Central Depository & Clearing (CCDC) :

- i) Les émissions d'obligations (22 600 Mds RMB en 2018) ont crû de 10,4% en 2018. Sur le marché des obligations interbancaires — le CIBM, principale composante du marché obligataire — les obligations des gouvernements locaux représentent 22% du total émis en 2018 (pour un montant de 4 170 Mds RMB), les obligations des « policy banks » 18% (3 430 Mds RMB) et les obligations du Trésor 17% (3 330 Mds RMB).
- ii) L'encours des obligations à fin 2018 a atteint 76 450 Mds RMB, soit une augmentation de 13,9%. Parmi les détenteurs de ces obligations, les sociétés des valeurs mobilières ont significativement accru leurs détentions d'obligations de 77,1% à 647,9 Mds RMB avec notamment une forte hausse des achats d'obligations des gouvernements locaux (600,7%); les investisseurs institutionnels étrangers ont également augmenté leur détention d'obligations de 50,3% à 1 510 Mds RMB.
- iii) Les taux d'intérêt du marché obligataire ont diminué en 2018. L'Interbank overnight repo rate a baissé de 15 points de base à 2,47%, 7-day repo rate a diminué de 13 points de base à 2,79%, le Shanghai interbank overnight offered rate (Shibor) et le 7-day Shibor ont baissé de respectivement 15 points de base et 7 points de base respectivement.
- iv) Le rendement à l'échéance (YTM) des bons du Trésor à 10 ans a fortement diminué de 67 points de base à 3,23% à fin 2018, en liaison avec la recrudescence des incertitudes quant aux perspectives de croissance.
- v) En 2018, 46 émetteurs d'obligations ont enregistré des défauts (120 obligations) soit une augmentation de +264% pour un montant total de 111 Mds RMB (+315%).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### Guerre commerciale : confirmation de la visite de Liu He à Washington les 30 et 31 janvier pour de nouvelles négociations US-Chine

Le ministère du Commerce chinois (MofCom) a confirmé que le vice-Premier ministre Liu He se rendrait à Washington les 30 et 31 janvier 2019, à l'invitation du secrétaire au Trésor Steven Mnuchin et du représentant au Commerce Robert Lightizer. Selon les informations du *Wall Street Journal*, le vice-ministre du Commerce Wang Shouwen et le vice-ministre des Finances Liao Min se rendront à Washington au cours de la semaine du 21 janvier pour préparer les discussions entre Liu He et ses homologues américains. Pour rappel, la rencontre entre les présidents chinois et américain le 1<sup>er</sup> décembre 2018, en marge du G20 à Buenos Aires, avait abouti à une « trêve commerciale » de 90 jours ([voir brèves de la semaine du 26 novembre 2018](#)). De premières discussions au niveau vice-ministériel ont eu lieu à Pékin du 7 au 9 janvier (voir brèves de la semaine du 7 janvier).

### Commerce extérieur : diminution des échanges commerciaux en décembre ; publication des chiffres annuels

Après un ralentissement de leur croissance en novembre (respectivement +3% et +5%), les échanges extérieurs de la Chine connaissent un net recul en décembre, tant au niveau des importations (-7% en g.a) que des exportations (-5% en g.a – soit la baisse mensuelle la plus importante depuis décembre 2016). Interrogé en conférence de presse sur les raisons de ce repli, le porte-parolat du ministère chinois du Commerce (MofCom) a invoqué la baisse de la demande internationale et le niveau élevé des échanges à la même période en 2017. D'un point de vue géographique, cette diminution se traduit par un recul des importations en provenance des États-Unis (-36% en g.a.) et des pays imbriqués dans les chaînes de valeur chinoises (Corée du Sud [-18%], Allemagne [-16%], ASEAN [-15%] et Japon [-11%]). Les exportations chinoises vers les États-Unis baissent en décembre pour la première fois depuis le déclenchement de la guerre commerciale (-3% en g.a) ; elles stagnent vers l'Union européenne. A noter qu'en raison de différences méthodologiques sur les flux West-bound, les données douanières chinoises sous-estiment le volume des exportations chinoises par rapport à celles des douanes européennes et américaines. Sur un plan sectoriel, c'est le secteur des TIC qui semble le plus affecté par la réduction des échanges : les importations de circuits intégrés et semi-conducteurs diminuent de 16% en glissement annuel, et les exportations chinoises de téléphones, de 31%. Sur l'année, les achats de semi-conducteurs augmentent néanmoins fortement (+19%) de même que les exportations chinoises de téléphones et d'ordinateurs (respectivement +8% et +9%), après une année 2017 déjà dynamique.

Sur l'année, la progression des échanges commerciaux de la Chine reste solide : les exportations progressent de 10% à 2 487 Mds USD et les importations de 16% à 2 136 Mds USD. La presse officielle, à l'instar du *Global Times*, salue le « niveau record » du commerce extérieur chinois (4 623 Mds USD d'échanges). L'excédent commercial de la Chine s'établit à 351 Mds USD soit une diminution de 16% (68 Mds USD) par rapport à 2017. Cette baisse est probablement imputable à l'augmentation des déficits bilatéraux de la Chine à l'égard des pays exportateurs de matières premières (la balance commerciale de la Chine à l'égard de la Russie est par exemple déficitaire de 10 Mds USD, un niveau record, alors qu'elle était excédentaire en 2017). En revanche, l'excédent commercial de la Chine vis-

à-vis des États-Unis augmente fortement (+17%) et atteint 324 Mds USD, soit 92% de l'excédent commercial total de la Chine. Celui à l'égard de l'Union européenne augmente également de 7% et atteint 138 Mds USD. Sur le plan sectoriel, les importations de matières premières augmentent fortement (+48% pour le pétrole en valeur; +65% pour le gaz naturel). La baisse des importations globales de soja est en revanche notable (-4% sur l'année en valeur), ce alors que la Chine a imposé des tarifs de 25% aux importations de soja originaire des États-Unis, son deuxième fournisseur ([voir brèves de la semaine du 9 juillet](#)).

### **IDE : publication par le ministère du Commerce des chiffres préliminaires des IDE entrants et sortants**

Selon les chiffres publiés le 14 janvier par le MofCom, les flux d'IDE entrants en Chine ont atteint 135 Mds USD en 2018, en baisse de 1% par rapport à 2017 (+3% hors financier). D'un point de vue géographique, le MofCom annonce une augmentation des IDE en provenance de l'Union européenne de 23%, à 11 Mds USD et une hausse des IDE originaires des États-Unis de 8% (3 Mds USD). Sur le plan des flux sortants, ceux-ci atteindraient 130 Mds USD soit -18% par rapport à l'année 2017. Le MofCom se félicite d'avoir « contenu les investissements sortants irrationnels ». Pour rappel, les statistiques du MofCom sur les flux d'IDE divergent des normes internationales en matière de méthodologie comptable : en particulier, ils ne prennent en compte ni les désinvestissements, ni le secteur immobilier.

### **Investissements sortants : analyses de Rhodium et de Baker McKenzie sur les investissements chinois aux États-Unis en Europe en 2018**

Le 13 janvier, le groupe Rhodium a publié son analyse annuelle des flux d'IDE chinois vers les États-Unis en 2018 ; le cabinet d'avocat Baker McKenzie a diffusé le même jour, conjointement avec Rhodium, une analyse comparative des flux d'IDE chinois vers les États-Unis et vers l'Europe. Il ressort de l'analyse de Rhodium que les flux d'IDE chinois vers les États-Unis ont atteint leur niveau le plus bas depuis 7 ans (5 Mds USD, contre 29 Mds USD en 2017 et 46 Mds USD en 2016) sous l'effet de trois facteurs principaux : (i) les politiques chinoises de contrôle des flux de capitaux sortants et de *deleveraging*, cette dernière politique incitant les investisseurs chinois à se focaliser en priorité sur la réduction de leurs dettes ; (ii) l'activisme du CFIUS sous l'administration Trump et sa lecture extensive du concept de « sécurité nationale » ; (iii) l'incertitude pour les investisseurs émanant du climat actuel de guerre commerciale. Principalement du fait des politiques de *deleveraging*, Rhodium note également le « rythme inédit » de cession d'actifs des investisseurs chinois aux États-Unis : l'équivalent de 13 Mds USD d'actifs auraient été cédés en 2018, tandis que 20 Mds USD supplémentaires pourraient l'être dans un futur proche. En comptabilisant ces diversions d'actifs, l'investissement net chinois vers les États-Unis a donc diminué de 8 Mds USD en 2018. Les investissements en capital-risque ont toutefois augmenté, de 2 à 3 Mds entre 2017 et 2018. Rhodium n'envisage pas une ré-accélération des investissements chinois aux États-Unis en 2019, du fait du probable maintien des politiques chinoises d'encadrement des investissements sortants, du renforcement du CFIUS (désormais capable d'intervenir sur les investissements en capital-risque) via le *FIRRMA bill*, et de la persistance des tensions sino-américaines.

Selon l'analyse conjointe de Rhodium et Baker McKenzie, les investissements chinois vers l'Europe ont également ralenti (-70% par rapport à 2017, ou -40% si l'on exclut du décompte le méga-deal ChemChina-Syngenta), quoique de manière moins prononcée que vers les États-Unis. Les analystes notent une multiplication par 2 de la valeur des opérations annulées en Europe (1,5 Md USD) dans un contexte de renforcement, dans plusieurs États, des procédures d'examen des investissements chinois entrants. De la même manière qu'aux États-Unis, les investisseurs chinois en Europe ont également cédé une part importante de leurs actifs en 2018 (5 Mds USD) – conséquence directe des politiques de *deleveraging*. En termes géographiques, si le Royaume-Uni demeure la première destination des investissements chinois (5 Mds USD), les flux ont été les plus dynamiques en direction de la France (1,8 Md USD, + 86%), de l'Allemagne (2,5 Mds USD, +34%), de l'Espagne (1,2 Md, +162%), de la Suède (4 Mds USD, +186%) et, sur des montants moindres, de la Hongrie, de la Croatie, de la Pologne et de la Slovaquie.

[Lire l'analyse de Rhodium](#)

[Lire l'analyse conjointe de Rhodium et Baker McKenzie](#)

### **Investissements sortants : publication d'un guide pour encourager la conformité des activités des entreprises chinoises à l'étranger**

Conjointement avec six autres autorités centrales, la NDRC a publié un « guide pour la gestion de la conformité des activités des entreprises chinoises à l'étranger », visant à encourager, la création par les entreprises chinoises investissant à l'étranger de mécanismes internes de mise en conformité aux réglementations étrangères. Applicable à la fois aux entreprises chinoises privées et publiques, ce guide liste une série des domaines auxquels les entreprises doivent accorder une attention particulière. Ceux-ci incluent : les règles de contrôle des exportations, la protection des DPI, le screening de investissements étrangers mais aussi les règles en matière de protection des données et de la confidentialité, de marchés publics, de protection de l'environnement, de lutte anti-corruption etc. Le guide encourage les entreprises à établir un comité interne chargé de la conformité. Enfin, ce guide enjoint les entreprises chinoises à l'étranger à mieux comprendre le climat des affaires des pays/régions concernés en ayant recours à des experts extérieurs et en étudiant les précédents dans leur secteur en matière de non-conformité.

### **Investissements sortants: la CASS publie un rapport sur l'évaluation des risques d'investissements des principaux pays pour la Chine**

En janvier 2019, l'Institut de l'économie et des politiques mondiales (IWEP) de l'Académie des sciences sociales chinoise (CASS) a publié son 6<sup>ème</sup> rapport annuel (disponible en chinois) sur l'évaluation des risques au sein des principaux pays destinataires des investissements chinois (57 pays). Parmi les cinq critères d'évaluation, les deux critères quantitatifs portent sur la situation économique et sur la solvabilité et les trois autres critères concernent le risque politique, « l'environnement social », et les relations politiques avec la Chine. L'Allemagne a maintenu sa première place dans le classement avec

un double A, suivie par l’Australie et la Nouvelle-Zélande. Les Etats-Unis chutent de 10 places et se trouvent à la 14<sup>ème</sup> place avec un score d’un seul A, soit une chute de 10 places par rapport à l’année précédente avec un double A, principalement à cause de la détérioration de la relation bilatérale causée par la guerre commerciale, les sanctions contre ZTE, et la mise en place du contrôle de la sécurité nationale vis-à-vis des investissements chinois, ainsi qu’une diminution du score sur « l’environnement social » attribuée à des « conflits sociaux » sous l’administration de Trump . La France a aussi perdu un A par rapport à l’année précédente, pour se trouver à la 10<sup>ème</sup> place, (contre 8<sup>ème</sup> place en 2018) principalement à cause d’un score faible sur le critère qualitatif de « l’environnement social ».

### **Politique commerciale : le ministre du Commerce Zhong Shan présente les objectifs et priorités du MofCom pour l’année 2019**

Dans une interview donnée au *Quotidien du Peuple* le 11 janvier, le ministre du Commerce Zhong Shan a présenté les priorités de son ministère pour l’année à venir. Dans un « contexte international complexe », marqué par un repli du commerce extérieur chinois au mois de décembre (voir brève ci-dessus), l’un des objectifs affirmés est la « stabilisation et l’amélioration qualitative » des échanges commerciaux, ainsi que la stabilisation des investissements étrangers entrants. A cette fin, le Ministre évoque une future réduction de la liste négative pour les investissements étrangers au niveau national ainsi qu’au niveau des zones pilotes de libre-échange. Pour rappel, des versions raccourcies de ces deux listes avaient été adoptées en juin 2018 ([voir brèves du 25 juin 2018](#)). Afin « d’améliorer le climat des affaires », Zhong Shan se dit favorable à une adoption « le plus vite possible » de la nouvelle Loi sur l’investissement étranger (voir brèves du 24 et 31 décembre 2018). Enfin, Zhong Shan présente les trois priorités de son ministère pour l’année à venir : (i) l’organisation de la deuxième édition de la Foire aux importations de Shanghai ; (ii) la « bonne gestion » des tensions commerciales sino-américaines ; (iii) et l’attribution d’une plus grande autonomie aux « zones pilotes de libre-échange » ainsi que la transformation de la province insulaire de Hainan en « port franc » (*free trade port*). Pour mémoire, il existe 11 zones pilote de libre-échange de rang national (FTZs), situées à Shanghai, dans le Guangdong, à Tianjin, dans le Fujian, le Zhejiang, le Henan, le Sichuan, le Shaanxi, le Hubei, à Chongqing et dans le Liaoning. La communauté d’affaires étrangère a manifesté à plusieurs reprises son scepticisme quant à la concentration des réformes au sein de ces FTZs : en novembre 2018, la Chambre de commerce de l’Union européenne affirmait que « la Chine devrait se concentrer sur l’ouverture de nouveaux secteurs de son économie, plutôt que sur le « pilotage » de réformes dans des zones dissociées du reste du pays » ([voir brèves du 5 novembre 2018](#)).

### **Relations US-Chine : introduction d’une proposition de loi bipartisane au Congrès américain visant Huawei et ZTE**

Un groupe bipartisan de parlementaires américains a déposé, le 16 janvier, à la Chambre des représentants et au Sénat une proposition de loi demandant au Président des États-Unis d’interdire aux « entreprises chinoises de télécommunications qui violent les sanctions américaines ou les dispositions américaines de contrôle des exportations » de s’approvisionner en composants américains. Le *Telecommunications Denial Order Enforcement Act*, introduit par les Représentants

Mike Gallagher (Républicain) et Ruber Gallego (Démocrate) ainsi que par les Sénateurs Tom Cotton (Républicain) et Chris Van Hollen (Démocrate) cite nommément Huawei, ZTE et leurs filières, ainsi que « toute autre entreprise de télécommunication domiciliée en Chine » violant le droit américain. Pour rappel, en avril 2018, l'entreprise ZTE avait fait l'objet d'une interdiction complète d'approvisionnement en matériel américain suite à une violation de l'embargo vis-à-vis de l'Iran et de la Corée du Nord. Cette sanction avait ensuite été allégée par le département américain du Commerce sur demande du Président Donald Trump ([voir brèves du 4 juin 2018](#)). S'exprimant sur la proposition de loi, la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a fustigé « l'arrogance extrême ainsi que le manque de confiance » des quatre membres du Congrès, et a accusé les États-Unis « d'utiliser tous les moyens étatiques possibles pour bloquer les entreprises chinoises de haute-technologie ». Le *Waijiaobu* appelle les parlementaires à s'opposer à cette proposition de loi. De manière quasi-simultanée, le *Wall Street Journal* a dévoilé qu'une enquête du ministère de la Justice américain (*DoJ*) était en cours sur des soupçons de vol de technologie américaine de la part de Huawei (voir brèves « Industrie et numérique » ci-dessous).

[Lire la proposition de loi bipartisane](#)

### **Relations UE-Chine : propos de la commissaire européenne à la Concurrence sur la Chine**

Selon les informations du *Financial Times*, la commissaire européenne à la Concurrence Margrethe Vestager a défendu, lors de la réunion hebdomadaire du Collège des commissaires, les règles actuelles de la concurrence européenne, tout en prônant l'actualisation, dans d'autres domaines, du cadre juridique européen afin de mieux l'adapter à la concurrence chinoise. Elle s'est en effet exprimée, toujours selon le *FT*, en faveur de politiques plus volontaristes de lutte contre les subventions et pour une amélioration des règles européennes de sécurité en matière de données, de protection de la vie privée et d'infrastructures stratégiques. Le 10 janvier, la Fédération des industries allemandes (BDI) a publié un long rapport intitulé *Partner and Systemic Competitor – How Do We Deal with China's State-Controlled Economy*, qui préconisait notamment une actualisation des dispositions européennes en matière de marchés publics (voir brèves de la semaine du 7 janvier 2019).

### **Relations Chine-Australie : renforcement en cours du dispositif australien de filtrage des investissements**

Selon des sources anonymes reprises dans la [presse australienne](#), le gouvernement australien a entamé depuis quelques semaines une entreprise de renforcement de son dispositif de filtrage des investissements, dans le but de mieux encadrer les investissements chinois dans le pays. Alors que selon certaines interprétations, l'accord de libre-échange conclu en 2015 entre la Chine et l'Australie prévoit un seuil (1,15 Md AUD – 800 M USD - dans les secteurs non sensibles ; 266 M AUD – 191 M USD - dans les secteurs sensibles) en dessous duquel les transactions peuvent théoriquement s'effectuer sans contrôle du régulateur, le *Foreign Investment Review Board* aurait entamé un processus d'examen systématique des investissements chinois entrants, qu'ils émanent d'entreprises d'Etat ou d'entreprises privées. Selon les sources australiennes citées dans la presse, la législation chinoise (en particulier la National Intelligence Law entrée en vigueur en juin 2017) rend moins opérante la distinction entre entreprises privées et entreprises d'Etat. En novembre 2018, le régulateur



australien avait bloqué, au titre de la protection de la sécurité nationale, l'acquisition du réseau de gaz australien APA pour 13 Mds AUD (9,3 Mds USD) par l'entreprise hongkongaise CK Infrastructure.

### **Défense commerciale : imposition par l'Union européenne de mesures anti-dumping et antisubventions définitives à l'importation de bicyclettes électriques chinoises**

La Commission européenne a annoncé, le 18 janvier, l'imposition définitive de droits anti-dumping et antisubventions à l'importation de bicyclettes électriques chinoises. Au titre de l'enquête anti-dumping, initiée en octobre 2017, les importations de ces produits étaient déjà soumises, depuis juillet 2018, à des droits antidumping provisoires ([voir brèves de la semaine du 23 juillet](#)). L'enquête antisubventions avait, elle, été initiée en décembre 2017. Les deux enquêtes ayant démontré l'existence définitive d'une situation de dumping et de subventions créant un préjudice pour les producteurs européens, les importations de vélos électriques chinois seront soumises – pour une période de cinq ans – à des droits antidumping variant entre 10 et 70% et à des droits antisubventions compris entre 4 et 17%. Le producteur taiwanais Giant – dont plusieurs usines sont localisées en Chine - sera notamment ciblé par ces droits supplémentaires.

[Lire l'annonce de la Commission sur le volet antidumping](#)

[Lire l'annonce de la Commission sur le volet antisubventions](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### TIC : enquête criminelle américaine sur Huawei

Selon le Wall Street Journal, la justice américaine a ouvert une enquête criminelle sur des soupçons de vols de technologies par le groupe chinois des télécommunications Huawei. D'après le quotidien, des procureurs fédéraux soupçonnent le groupe d'avoir dérobé des secrets technologiques à certains de ses partenaires américains dont notamment un appareil utilisé par la filiale américain de T-Mobile pour tester les smartphones. Le quotidien américain souligne que l'enquête est à un "stade avancé" et pourrait "bientôt" entraîner une inculpation. Le ministère des affaires étrangères chinois a rappelé que le litige opposant Huawei et Tmobile était une affaire civile qui avait déjà été tranchée par la justice américaine en 2017. Il a exprimé sa déception face à l'ouverture d'une enquête criminelle, jugeant inquiétant que les autorités américaines manipulent des cas civils pour écarter les entreprises chinoises.

Huawei, premier équipementier télécom au monde, se trouve au centre de soupçons d'espionnage dans plusieurs pays. En 2018, Etats-Unis, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle Zélande et la République Tchèque ont désigné l'utilisation des équipements Huawei dans leur réseau 5G comme une menace à la sécurité nationale et ont de fait exclu l'entreprise chinoise de ce nouveau marché. Par ailleurs, plusieurs opérateurs télécoms ont annoncé qu'ils n'auront pas recours aux équipements Huawei pour la 5G. C'est le cas du français Orange, de l'allemand Deutsch Telekom, du britannique BT, ainsi que les opérateurs japonais KDDI et Docomo. Huawei est également au centre d'une crise diplomatique depuis l'arrestation le 1er décembre 2018 au Canada, sur demande de la justice américaine, de la directrice financière du groupe, Meng Wanzhou. Les Etats-Unis, qui demandent son extradition, la soupçonnent d'avoir contourné les sanctions américaines contre l'Iran. Outre les questions diplomatiques et de sécurité nationale, les tensions autour de Huawei illustrent la concurrence croissante entre les Etats-Unis et la Chine dans le domaine des nouvelles technologies. En effet, la politique industrielle "*China Manufacturing 2025*" mise en place par les autorités chinoises en 2015 est fortement contestée par les Etats Unis. Elle est au cœur de la guerre commerciale entre les deux premières puissances économiques. Pour mémoire, cette dernière vise à faire de la Chine un leader dans 10 secteurs stratégiques dont le secteur des télécoms. Les Etats-Unis pointent du doigt les mécanismes utilisés par les autorités chinoises pour atteindre leurs objectifs, dont le recours massif aux subventions et les transferts de technologie forcés.

### TIC : méfiance grandissante vis à avis de Huawei à Taiwan, en Pologne et en Allemagne

Après que plusieurs pays ont officiellement annoncé rejeter la candidature de Huawei dans le cadre du développement de leur réseau national 5G (voir brève précédente), Taiwan, la Pologne et l'Allemagne se montrent de plus en plus méfiants vis-à-vis de l'équipementier chinois.

A Taiwan, l'institut de recherche public spécialisé dans les industries stratégiques (*Industrial Technology Research Institute*) a annoncé que les produits Huawei ne pourront plus avoir accès à son réseau interne pour des raisons de sécurité. Cette décision est en ligne avec deux mesures législatives : la législation de 2013 qui interdit aux ministères taiwanais d'utiliser des équipements télécoms chinois et la nouvelle législation sur la cybersécurité entrée en vigueur au 1er janvier 2019 (*Communication Security Management Act*) qui impose aux entreprises et agences publiques de prendre les mesures nécessaires en matière de cybersécurité sous peine de devoir payer une amende.

En Pologne, suite à l'arrestation au mois de janvier d'un employé Huawei de nationalité chinoise accusé d'espionnage, le ministre de l'intérieur polonais Joachim Brudzinski a appelé l'Union Européenne et l'OTAN à établir une position commune sur l'équipementier chinois afin de déterminer si oui ou non ce dernier doit être exclu du marché européen. L'employé arrêté a été depuis licencié par Huawei. Il s'agissait du directeur des ventes de l'entreprise pour la Pologne. Une autre personne de nationalité polonaise a été arrêtée dans le cadre de cette même enquête. Un conseiller de la filiale polonaise du groupe français Orange.

En Allemagne, le quotidien allemand Handelsblatt a révélé, sans pour autant préciser ses sources, que le gouvernement de la chancelière Merkel cherchait à renforcer les critères de sécurité dans le milieu des télécoms pour empêcher Huawei de jouer un rôle dans son réseau 5G. Pour mémoire, en novembre 2018, Reuters avait rapporté l'émergence d'un débat au sein de l'administration et de la sphère politique allemande visant à empêcher la présence de Huawei lors des enchères pour la 5G qui auront lieu début 2019.

Dans un tel contexte de tensions, le fondateur de l'équipementier chinois, Ren Zhengfei, s'est exprimé cette semaine pour la première fois depuis 2015 devant des médias étrangers. Il a démenti les accusations d'espionnage contre son groupe indiquant soutenir le parti communiste mais ne rien faire "pour nuire au monde". Pour mémoire, Ren Zhengfei est un ancien officier de l'armée chinoise. Sa proximité avec le parti et le gouvernement ont éveillé des soupçons quant au degré des relations entre le groupe Huawei et le gouvernement. Ces derniers se sont renforcés avec l'entrée en vigueur de la loi sur la cybersécurité en juillet 2017. Cette nouvelle législation impose aux opérateurs de coopérer avec les autorités chinoises dans le cadre d'enquête, en leur fournissant notamment les informations qu'elles demandent.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

### Développement durable : le développement vert a le vent en poupe à Xiong'an

Selon une annonce du Conseil des affaires d'Etat le 16 janvier, la ville nouvelle de Xiong'an (au Sud de Pékin) ne devrait aménager que 30 % de sa superficie sur le long terme, laissant le reste à des espaces verts et aquatiques.

La nouvelle zone devrait créer un environnement attrayant et écologique et des efforts plus importants vont être déployés pour mieux gérer et restaurer l'environnement du lac Baiyang situé au sein de territoire de Xiong'an. Des mesures devraient être prises pour reconstituer les eaux du lac et récupérer les superficies perdues qu'il a perdu au fil des années. Les sources de pollution en milieu rural devraient être limitées pour que la qualité des eaux du lac soit conforme aux normes nationales. Un « Parc national du lac Baiyang » devrait être établi et devraient faire l'objet de reboisement. La qualité de l'air devrait être considérablement améliorée afin que la nouvelle zone soit dotée d'un « ciel bleu, d'espaces verts et d'eaux propres » (« *Lán tiān, lǜ dì, qīng shuǐ* »). Les limites du développement urbain devront être strictement réglementées à Xiong'an avec une protection renforcée des terres agricoles permanentes et une prise en compte des lacs et des étangs, des forêts, des terres agricoles et des prairies dans leur ensemble.

Ces objectifs écologiques pour la nouvelle zone ont été spécifiés dans un plan général d'aménagement de Xiong'an pour la période 2018-2035 approuvé par le gouvernement central et rendu public le 2 janvier (texte chinois : [www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content\\_5351874.htm](http://www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content_5351874.htm)).

### Développement durable : séminaire de haut niveau sino-finlandais sur les changements climatiques et la qualité de l'air à Pékin le 14 janvier

A l'occasion de la visite d'Etat en Chine du Président finlandais M. Sauli Niinistö du 13 au 16 janvier. M. Niinistö a participé à Pékin à un séminaire de haut niveau sino-finlandais sur les changements climatiques et la qualité de l'air avec le Ministre chinois de l'écologie et de l'environnement M. Li Ganjie.

Le Président finlandais a souligné le rôle positif de la Chine dans le processus de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et l'engagement de la Chine sur les sujets environnementaux.

De son côté M. Li Ganjie a évoqué la création, à l'initiative de la Chine, d'une Alliance internationale du développement vert dans le cadre de la *Belt and Road Initiative* (BRI), avec la participation « d'au moins 18 pays et ouverte à tous ». Celle-ci devrait être lancée officiellement après le deuxième sommet BRI (fin avril 2019).

### Energie : Nouveau record d'importations chinoises de gaz naturel en 2018

Les importations chinoises de gaz naturel ont atteint un nouveau record l'année dernière, notamment en raison de la politique gouvernementale de décarbonisation de l'énergie.

L'Administration chinoise générale des douanes a annoncé le 14 janvier qu'environ 90,39 millions de tonnes de gaz naturel ont été importés par la Chine en 2018, en hausse de 31,9% par rapport à 2017,



devenant de ce fait deuxième plus grand importateur au monde derrière le Japon mais devant la Corée du Sud. Pour mémoire, les importations de gaz naturel étaient déjà en croissance de 26,9% en 2017 par rapport à 2016.

Pour le seul mois de décembre dernier, les importations de gaz naturel du pays ont atteint 9,23 millions de tonnes.

L'intérêt de la Chine pour le gaz naturel est stimulé en partie par les politiques environnementales visant à remplacer la production d'électricité à partir du charbon.

Source en anglais :

<http://global.chinadaily.com.cn/a/201901/15/WS5c3d2d4ca3106c65c34e46ea.html> .

### **Transports : publication d'une directive pour l'établissement et la construction des hubs logistiques nationaux**

La Commission nationale pour le développement et la réforme conjointement avec le Ministère des transports ont publié le 16 janvier une directive intitulée « Planification et construction des hubs logistiques nationaux » approuvée par le Conseil des affaires d'Etat.

D'ici 2020, un cadre préliminaire du réseau des hubs logistiques nationaux sera établi et une trentaine des hubs logistiques nationaux seront construits. D'ici 2025, le nombre de hubs logistiques nationaux devrait atteindre 150 et, selon la directive du 16 janvier, le part du ferroviaire dans le transport des marchandises devrait croître jusqu'à 30%. Pour mémoire, le ferroviaire a représenté 12,7% et 13,7% du total du transport de fret en 2016 et 2017 respectivement.

Pour mettre en œuvre ces hubs logistiques nationaux « verts et intelligents », il convient selon la directive d'accélérer le développement de l'intermodalité pour les transports de longue distance, d'encourager la construction des lignes ferroviaires réservées à ces hubs, de promouvoir l'établissement de plateformes d'échanges des informations et d'introduire de nouveaux équipements automatisés (texte chinois : [www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content\\_5351874.htm](http://www.gov.cn/xinwen/2018-12/25/content_5351874.htm) ).

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## HONG KONG et MACAO

### Finance : accord de reconnaissance des fonds conclu entre Hong Kong et le Luxembourg

Cet accord a été signé le 15 janvier dernier par les régulateurs de marché luxembourgeois et hongkongais, respectivement la Commission de Surveillance du Secteur Financier, et la « Securities and Futures Commission » (SFC). Il permettra aux fonds luxembourgeois et hongkongais éligibles d'être commercialisés auprès des investisseurs non professionnels sur chacun de ces deux marchés grâce à une procédure d'autorisation accélérée. Hong Kong a déjà conclu des accords similaires avec la Suisse, la Malaisie, la France (2017) et plus récemment le Royaume-Uni (2018). Cet accord permet à la place de Hong Kong de conserver son statut de premier centre de gestion d'actifs en Asie. Le ministre des Finances luxembourgeois Pierre Gramegna a déclaré en marge du Forum Financier Asiatique (AFF) que le Luxembourg, où 7 grandes banques chinoises sont établies, ainsi que le fournisseur de paiements mobiles Alipay (filiale d'Alibaba), était une juridiction idéale pour les entreprises chinoises de services financiers souhaitant s'établir en Europe.

### Economie : le chômage se maintient à un niveau bas

Le taux de chômage s'établit à 2,8% sur la période octobre-décembre 2018, comme sur la période septembre-novembre. Il s'agit du taux de chômage le plus faible en 20 ans. Le ministre du Travail hongkongais Law Chi-king a déclaré dans une allocution que le gouvernement anticipait une situation de plein emploi dans les mois à venir. On relève néanmoins, d'après le dernier rapport sur la pauvreté à Hong Kong, portant sur l'année 2016, que 8,7% des personnes ayant un emploi (soit 338 000 personnes) sont sous le seuil de pauvreté (phénomène de « working poor »), et que les inégalités demeurent élevées (coefficient de Gini de 0,539). Une consultation publique portant sur une revalorisation du salaire minimum, qui passerait de 34,5 HKD à 42 HKD de l'heure au 1<sup>er</sup> mai 2019, est actuellement en cours.

### Commerce extérieur : Hong Kong enregistre une baisse de ses exportations de biens de 0,8% en novembre 2018 (à 46,4 Mds USD) mais une hausse de ses importations de +0,5% (à 52,1 Mds USD)

Sur les 11 premiers mois de l'année 2018, les exportations de Hong Kong ont augmenté de +8,6% en glissement annuel, alors que les importations ont connu une chute de 10%. Dans le détail, les exportations hongkongaises vers la Thaïlande (+12,1%), Singapour (+11,8%), la Chine continentale (+10,4%), les Pays-Bas (+9,5%), les Etats-Unis (+9%) et le Vietnam (+6,7%) ont augmenté le plus significativement sur les 11 premiers mois de l'année. Les exportations vers l'Inde ont à l'inverse chuté de 13,1% sur la même période. On enregistre une hausse des importations de Malaisie, (+71.4%), Corée (+14.4%), Singapour (+9.8%), des Etats-Unis (+9.0%), de Chine (+9.0%) and de Taiwan (+6.7%). À l'inverse, on enregistre une chute de 13,2% des importations d'Inde.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

## Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

**Adresse :** N°60 Tianzhu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par :** Anne-Victoire Maizière, Léa Xu, Hannah Fatton, Zilan Huang, Camille Bortolini, Furui Ren

**Revu par :** Pierre Martin, Jean-Philippe Dufour, David Karmouni, Estelle Jacques

**Responsable de publication :** Philippe Bouyoux